

Stage de début de saison 2025-2026 REVALIDATION DES ARBITRES ET OBSERVATEURS CHAMPIONNAT DE FRANCE

Thématique :	☐ Présidence ☐ Administration et Finances ☐ Haut Niveau ☒ Formation & Emploi ☐ Marque	☐ Clubs et Territoires ☐ Compétitions ☐ Affaires juridiques et Institutionnelles ☐ Développement
Destinataires :	☐ Comités ☐ Ligues ☐ Ligues et Comités	☒ Ligues, Comités et Clubs ☐ CTS
Nombre de pièces jointes : 3		
☒ Information ☒ Echéance de réponse : 1^{er} juillet 2025		

Le Service de Formation des Officiels prépare la saison 2025-2026 pour les arbitres et les observateurs.

Les stages de début de saison se dérouleront lors de 2 week-ends pour les arbitres sur 6 lieux différents et 1 week-end à Bourges pour l'ensemble des observateurs.

Les arbitres des groupes Fédéraux et Nationaux (ainsi que les stagiaires de ces niveaux) sont donc convoqués sur le stage organisé le plus proche possible de leur ligue, ou en cas d'indisponibilité dans une autre Ligue plus éloignée.

Les observateurs Championnat de France sont tous convoqués à un stage national unique comme tous les 2 ans.

Voici les dates et sites sélectionnés en collaboration avec les Conseillers Techniques des Officiels des Ligues :



Arbitres :

30 et 31 août 25 :

Troyes
Temple sur Lot
Voiron

6 et 7 septembre 25 :

Wattignies
Nantes
La Grande Motte

Observateurs :

Du 29 au 31 Août 25 à Bourges

Pour un stagiaire domicilié à plus de 200km du lieu de stage (cf. Via Michelin, trajet le plus court), il sera possible d'arriver la veille. La FFBB prendra en charge la nuitée. **Ne pas oublier de mentionner ce choix lors de l'inscription en ligne.**

Pour cela, l'arbitre doit envoyer un email à cdelaunedavid@ffbb.com avec une copie d'écran du site www.viamichelin.fr pour justifier du kilométrage depuis son adresse de domicile. Toute nuit réservée non occupée sera facturée 50,00€ au stagiaire.

Toute absence non justifiée au stage sera facturée 150,00€ au stagiaire.

Comme le prévoit le Pacte Officiels #TousEngagés, le stage de début de saison sera gratuit pour les arbitres (prise en charge du stage via les frais d'engagement des équipes de Championnat de France) et pour les observateurs (prise en charge par la FFBB). Seul le déplacement reste à la charge des stagiaires.

Compte tenu du déplacement national, plus important pour les observateurs, une aide au déplacement plafonnée pourra être accordée proportionnellement aux plus éloignés (plus de 200km) sur justificatif des frais engagés. Le covoiturage est préconisé.

Si un stagiaire s'inscrit et qu'il apprend par la suite qu'il n'est pas maintenu dans les groupes d'arbitres de Championnat de France (montée en HN ou remise à disposition de la Ligue Régionale), son inscription sera alors annulée par le Service de Formation des Officiels. Il convient donc que chacun s'inscrive en ligne dans tous les cas et qu'il/elle procède aux prises de rendez-vous nécessaires permettant de valider les formalités médicales, si elles sont exigées selon la situation de l'arbitre qui ont été assouplies cette saison (voir note jointe).

Récapitulatif des démarches :

- 1 S'inscrire sur FBI **avant le 1^{er} juillet 2025** en cliquant sur le lien suivant et en choisissant le stage approprié dans le calendrier : [Inscription FFBB Formation](#)

ATTENTION :

- Bien choisir votre lieu
- Être attentif au site choisi en cochant bien le moment de votre arrivée : vendredi soir ou samedi matin

ATTENTION : Au-delà de cette date, tout stagiaire non inscrit sera convoqué sur le stage de rattrapage qui aura lieu sur un site unique en France à Bourges.

- ➔ Lorsque vous serez inscrit(e), il sera noté votre lieu de stage, ce qui est important c'est que vous ayez bien choisi votre jour d'arrivée après validation si vous êtes à plus de 200 kms
- ➔ Il n'y a aucun document à nous renvoyer après l'inscription (contrairement à ce qui sera inscrit sur le site à la fin de votre inscription)

- 2 **Envoyer le dossier médical à sa Ligue Régionale avant le 30 juillet 2025**

Les visites chez les médecins agréés peuvent être faites à partir du 1^{er} juin 2025.

Les examens, si requis, doivent être datés de moins de 3 ou 5 ans à la date du rendez-vous médical (voir la note médicale, le dossier médical et l'affiche synthétique joints).

Si vos ligues de licence et de désignation ne sont pas les mêmes, il est demandé à l'arbitre de déposer son dossier médical à la ligue où il est licencié et doit en informer à la fois les deux ligues et la Commission Fédérale des Officiels.

Informations complémentaires

1. QCM de début de saison

Le QCM de début de saison sera passé en présentiel.

La note minimum exigée est de 14/20. En cas d'échec, une date de rattrapage sera fixée.

2. Test physique

Lors du stage, les arbitres devront passer le test Luc Léger et satisfaire aux exigences en fonction de leur sexe et leur âge.

3. Reprise en cours de saison

Si un arbitre ne peut, pour des raisons motivées, officier en début de saison, il pourra reprendre en cours de saison jusqu'au 31/12/2025. Pour cela, il devra avoir suivi un stage organisé par la FFBB, avoir fait valider son dossier médical et avoir réussi les tests de règlement et test physique avant cette date.

4. Arbitres Stagiaires Fédéraux

Au cours de la saison 2025-2026, au-delà du stage de revalidation de début de saison, les arbitres stagiaires fédéraux devront suivre les formations organisées par leurs ligues et les formations e-Learning mensuelles. Ils seront observés dans les divisions du groupe Fédéral. A l'issue de cette saison, s'ils ont effectué leurs formations, si leurs observations sont satisfaisantes et au regard du nombre de places disponibles dans le groupe Fédéral dans leur Ligue, ils seront intégrés au groupe Fédéral. A défaut ils seront remis à la disposition de leur Ligue.

5. Observateurs Stagiaires Fédéraux et Nationaux

Le stage obligatoire des observateurs Stagiaires Fédéraux et Nationaux aura lieu du vendredi 29 août 2025 à 14h00 au dimanche 31 août 2025 à 12h00 à Bourges.

Un observateur stagiaire fédéral absent à ce stage ne pourra pas officier pour la saison 2025-2026 et sera remis à disposition de sa Ligue Régionale. Un observateur stagiaire national absent à ce stage sera remis à disposition du groupe fédéral.

Pour information, les stages de début de saison arbitres et observateurs de la saison suivante (2026-2027) sont prévus soit les 29-30/08/2026 soit les 05-06/09/2026 sur plusieurs sites en France.

Le stage des observateurs de Championnat de France aura lieu en commun avec les arbitres suivant le lieu choisi.

Il est demandé à chacun de réserver ces dates dans l'attente de la confirmation des lieux correspondant à chaque date.

Contact : Carole DELAUNÉ DAVID

E-mail : sfoff@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Carole DELAUNÉ DAVID Service Formation des Officiels	Pierre-Olivier CROIZAT DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2025-06-06 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE-OFFICIELS Stages de revalidation ARBITRES et OBSERVATEURS CF - Saison 25-26	